



PUBLIC

Toute personne œuvrant dans des opérations à l'international



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

9 jours – 63 heures
+ 3 heures de passage de certification CCE



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation
Certification visée :

- Gérer les opérations à l'international (Certificat des Compétences en Entreprise – CCE)
- Code RS 5371 – enregistrée le 17/03/2021
- Certificateur : CCI France

» RÉSULTATS ATTENDUS

- Négocier les contrats d'achat et de vente avec un avantage concurrentiel
- Optimiser la logistique des opérations internationales
- Acquérir un niveau de maîtrise permettant de gérer, en autonomie l'ensemble des opérations liées à l'internationalisation des activités de l'entreprise
- Anticiper les mutations permanentes des marchés
- S'adapter aux variations de la demande client
- Résoudre les problèmes liés à la réalisation des flux export ou import
- Obtenir la Certification CCE

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Présenter les règles Incoterms® 2010 et leur rôle stratégique dans le commerce international
- Connaître les implications des Incoterms® 2010 en transport, douane et assurance
- Visualiser une opération sur les plans logistique, administratif et commercial
- Formaliser ses besoins, analyser l'offre des prestataires
- Comprendre les tarifications aériennes et maritimes.
- Identifier les risques et connaître les moyens de les couvrir
- Identifier les exigences documentaires, les formalités à l'export
- Compléter les documents et respecter délais et coûts
- Optimiser le traitement des opérations
- Contrôler la documentation des prestataires
- Maîtriser les 3 paramètres (origine, valeur, espèce tarifaire qui impactent la réglementation douanière à l'import comme à l'export.
- Utiliser au mieux les outils pour sécuriser vos opérations douanières
- Evaluer l'intérêt des régimes douaniers particuliers et autres facilités fiscales

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et d'échanges



DATES ET LIEUX

- Nous consulter



TARIFS

Nous consulter



INTERVENANT

Pascal CAPEYRON



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

MAITRISER LES REGLES INCOTERMS 2010

- Présentation générale des Incoterms® de l'International Chamber of Commerce
- Les Incoterms® 2010 : ce qu'ils définissent, ce qu'ils ne définissent pas
- Transfert des frais et des risques
- Quid du transfert de propriété
- Les 11 règles Incoterms® à la loupe
- Incoterms maritimes, multimodaux
- Outils pour bien choisir son (ses) Incoterm(s)®
- Quel impact sur le plan commercial, logistique, documentaire, financier
- Les évolutions prévues à court terme par l'International Chamber of Commerce en 2019
- L'impact de ces changements sur la politique de l'entreprise
- La nécessaire adaptation des entreprises face à ces changements
- Tableaux récapitulatifs

LES FONDAMENTAUX DU COMMERCE INTERNATIONAL

- S'organiser pour bien gérer les opérations import-export (méthodologie)
- Identifier les sources d'information
- Calculer le prix de vente export
- Gérer les aspects logistiques : la chaîne à l'international
- Bien choisir et travailler avec les prestataires de transport
- Choisir le mode de transport approprié
- Les différents modes de transport et leurs caractéristiques : maritime, aérien, routier ...
- Intégrer les modes de calcul de fret
- Fournir les bons documents : B/L, LTA, CMR
- Sécuriser les aspects financiers
- Identifier les risques spécifiques à l'international
- Connaître les solutions pour se couvrir
- Les sécurités de paiement à l'international : crédit documentaire, remise documentaire, lettre de crédit stand-by, bank payment obligation

LA DOUANE ET L'ENTREPRISE

- Pourquoi dédouaner ?
- Le rôle de la douane dans la chaîne export
- Comprendre son organisation et ses missions
- Export Control System (ECS) et Import Control System (ICS)
- Différencier les échanges intra et extra-communautaires (pays tiers)
- L'espace douanier européen
- Environnement constitutionnel et réglementaire
- Principes et instruments de protection
- Cas particuliers : DOM
- Connaître les éléments de la taxation douanière
- L'origine : détermination et documents la justifiant
- Origine préférentielle et non préférentielle : règles
- Le Renseignement Contraignant d'Origine ou RCO
- La nomenclature douanière : détermination
- Le Renseignement Tarifaire Contraignant ou RTC
- La valeur : détermination à l'entrée de l'Union Européenne
- Les procédures de dédouanement dans les échanges avec le pays tiers
- De droit commun
- Simplifiées : à domicile, accélérée généralisée, d'urgence
- Quel document principal ?
- Quels documents d'accompagnement ?

- Identifier les différents régimes douaniers
- Exportation et importation : temporaire et définitive
- Régimes particuliers :
- Stockage sous douane et transformation sous douane
- Perfectionnement actif et perfectionnement passif
- TIR
- Admission temporaire (ATA)
- Le statut d'opérateur Economique Agréé (OEA) versus le statut d'exportateur
- Critères d'obtention et avantages
- Les procédures de dédouanement dans les échanges intracommunautaires
- La déclaration d'Echanges de Biens (DEB)
- L'auto liquidation de la TVA
- Savoir gérer un contentieux douanier
- Les informations et les recours possibles
- Le nouveau Code des Douaniers de l'Union : nouvelles mesures
- Le dédoublement centralisé communautaire

IDENTIFIER DES COMPETENCES A CERTIFIER

Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective au cours des 5 dernières années en lien avec le référentiel concerné.

Pour déclencher son parcours de certification de compétences, le candidat identifie et valide le choix du ou des CCE qu'il souhaite obtenir, suivant les référentiels de certification :
Entretien préalable à la certification d'une durée d'1 heure

FORMATION

Le candidat assiste à la formation préparant au CCE de son choix, suivant Les référentiels de certification et le programme de formation adapté

EVALUATION

Il existe plusieurs modalités pour obtenir une certification CCE :

- Passage d'une épreuve : étude de cas. Cette épreuve dure 3h00 et se déroule en présentiel,
- Au sein de Sud Management Entreprises
- Constitution d'un portefeuille de compétences. Ce portefeuille peut être constitué par le candidat étant accompagné : Voir programme et devis spécifique

DELIVRANCE ET CERTIFICATION

- L'étude de cas ou le portefeuille de compétences sont transmis à un évaluateur et à un jury qui statue sur la délivrance ou non du certificat de compétences

La règle d'obtention d'un Certificat de Compétences en Entreprise :

- Validation d'au moins 80% des critères du référentiel concerné

La validation du CCE n'est pas limitée dans le temps. Le CCE n'est pas validable par bloc.
Equivalence – passerelle : aucune
Suite de parcours / débouchées : métiers liés au commerce international

CONTACT DUREE CALENDRIER

Cécile MARCHAND : 05 53 77 36 30

- 4 heures :
 - 1 heure d'entretien préalable
 - 3 heures d'étude de cas
- ou portefeuille de preuves en autonomie
- Date à déterminer pour le passage de la certification